

DISCOURS DE RECEPTION DE MME CATHERINE CHAMPRENAULT

Madame la Garde des sceaux, je m'associe aux mots que vient de prononcer Madame le Premier président, en vous disant à mon tour combien les magistrats du parquet général de Paris sont honorés par votre présence ;

Monsieur le vice-président du Conseil d'État,

Monsieur le défenseur des droits,

Monsieur le député,

Monsieur le premier président de la Cour de cassation,

Monsieur le procureur général près la Cour de cassation,

Monsieur le premier président de la Cour des comptes,

Monsieur le procureur général près la Cour des comptes,

Monsieur le préfet de région,

Monsieur le préfet de police,

Monsieur le président de la cour administrative d'appel de Paris,

Monsieur le président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique,

Mesdames et Messieurs les hauts conseillers, membres du Conseil constitutionnel et du Conseil supérieur de la magistrature,

Mesdames et messieurs les chefs de cour ;

Mesdames et messieurs les chefs de juridiction ;

Mesdames, Messieurs les Directeurs de cabinet, les Directeurs et les hauts représentants des autorités civiles, militaires, et diplomatiques.

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers du ressort,

Mesdames, Messieurs,

Mes collègues du parquet général se joignent à moi pour vous remercier de l'intérêt que vous témoignez aujourd'hui à la Cour d'appel de Paris, auquel nous sommes particulièrement sensibles.

Madame la Procureure générale,

Cette audience est avant tout l'occasion pour l'ensemble des magistrats du ministère public près cette Cour ainsi que pour moi-même, de vous présenter nos plus vives félicitations pour votre nomination à la tête de ce parquet général.

Elle est également l'occasion d'évoquer et de rendre hommage à votre prédécesseur, Monsieur François Falletti.

Comment résumer la richesse du parcours de cet esprit curieux, de cet éminent juriste, qui s'intéressait avec un égal bonheur à tous les champs de l'intervention judiciaire ?

Peut-être en reprenant ici les indications, les jalons, que lui-même a voulu nous laisser. Beaucoup d'entre vous se souviennent que lors de son départ, il avait retenu quatre indices pour nous mettre sur cette voie.

Il avait d'abord évoqué Homère et la tapisserie de Pénélope qui ornait son bureau de Directeur des affaires criminelles et des

grâces, puis cette scène du Don Quichotte de Cervantès qui se trouve sur une autre tapisserie, dans le bureau du Procureur général de Paris cette fois, pour marquer les liens qui l'unissent à cette fonction de chef de Cour, occupée à trois reprises, et Cesare Beccaria, non sur le sujet des délits et des peines, mais pour nous rappeler que le philosophe italien appelait, déjà, dès le XVIII^e siècle, notre attention sur l'importance de la coopération judiciaire entre les Etats.

Sa dernière référence, un extrait des méditations sur la beauté de François Cheng, nous disait enfin, tout simplement, son attachement personnel à l'harmonie.

Je vais tenter de compléter ces quelques pierres, jetées sur le parcours d'une longue carrière, sans le trahir je crois, en rappelant sa conception exigeante du rôle du ministère public dans son ensemble, et du parquet général en particulier.

Lors de son discours d'installation, prononcé ici même, le 23 mars 2010, M. François Falletti avait souligné l'importance qu'il accordait à ce rôle, qui assigne au parquet la tâche difficile mais pourtant fondamentale d'assurer la défense de l'intérêt général.

Pour la mener à bien, il avait souhaité inscrire l'action des parquets et des parquets généraux dans un cadre plus large, fondé sur une réelle compréhension des enjeux de la politique criminelle et sur une idée simple, mais particulièrement juste, selon laquelle l'on n'a jamais raison seul.

Il a ainsi toujours tenu pour essentiels le dialogue et les échanges tant avec les procureurs de son ressort, qu'avec les partenaires institutionnels de l'autorité judiciaire, et a toujours encouragé, en lien étroit avec le Procureur général de Versailles, la mise en place d'analyses et de politiques pénales qui soient à la mesure des enjeux de la région Ile de France.

Dès avant 2004, début de son son mandat à Eurojust, il s'était, également, montré soucieux de favoriser et de développer la coopération judiciaire internationale, comme en témoigne son engagement au sein de l'association internationale des procureurs et de l'association internationale des procureurs francophones.

Mais ses dernières fonctions à Paris ont été aussi marquées par les couleurs sombres des terribles évènements de 2012, l'affaire Merah, puis de janvier 2015, sinistres échos des attentats de 1995 dont il avait eu à connaître en tant que directeur des affaires criminelles et des grâces, et qui ont encore renforcé sa détermination de faire en sorte que les réponses les plus efficaces, c'est à dire les plus fermes, soient apportées par la Justice à de tels agissements.

Avec tous les magistrats du parquet général de Paris je tenais à dire aujourd'hui combien son action et ses qualités humaines avaient été appréciées et marquantes pour notre ressort, et à lui faire part de notre très haute estime et de notre chaleureuse gratitude.

Madame la Procureure générale, vous partagez avec votre prédécesseur ce profond attachement au ministère public, qui a été l'une des constantes de votre carrière.

Native d'Amboise, vous êtes, à très juste titre, attachée à la terre de Touraine et à cette belle ville des bords de Loire, où la vie se déroule entre le château royal et le Clos Lucé.

C'est d'ailleurs, dans cette région, au tribunal de Tours, que vous recevrez votre première affectation, comme substitut, et que débute une carrière qui sera marquée par deux caractéristiques qui me semblent déterminantes.

La première de ces caractéristiques, c'est votre fidélité au parquet, qui se traduit par une parfaite connaissance des rouages

du ministère public, et des mécanismes décisionnels qu'il implique, et cela pour une simple et bonne raison, qui est que vous en avez occupé et maîtrisé tous les postes.

En effet, après vos débuts à Tours vous rejoignez Strasbourg, comme premier substitut, puis Lille où vous êtes nommée procureur de la République adjoint.

Votre carrière se poursuit ensuite par un détachement auprès du Ministre de l'Education nationale puis de la famille comme chargée de mission, ce qui vous permet d'appréhender, au plus haut niveau, les enjeux des politiques publiques et vous donne l'expérience vécue et donc irremplaçable du fonctionnement de l'Etat.

Vous revenez ensuite au parquet, à Paris, où vous dirigerez la section économique et sociale et participerez à la mise en place du pôle de santé publique qui préfigurait déjà les JIRS, tant par sa large compétence interrégionale que par son mode de fonctionnement basé sur la spécialisation des magistrats appelés à connaître de contentieux particulièrement techniques, avec l'appui des assistants spécialisés, fonction nouvelle dans le paysage judiciaire, et alors déroutante, mais qui s'est avérée depuis lors tellement utile.

Les qualités que vous développez justifient pleinement votre accession à la hors hiérarchie par une affectation comme avocat général à la Cour d'appel de Douai, en 2004.

Familière des procédures complexes, vous êtes alors, au parquet général, chargée du suivi et de la coordination du contentieux de la JIRS de Lille qui vient d'être créée.

En 2008 vous devenez pour la première fois chef de juridiction en prenant la tête du parquet d'Avignon, où votre connaissance de

l'action publique et votre goût de l'organisation vous assureront une pleine réussite.

Votre nomination, en 2012, comme Procureure générale près la Cour d'appel de Basse Terre s'inscrit dans la suite et la logique naturelles de ce brillant parcours.

Vous avez aimé la Guadeloupe, que vous qualifiez de terre de contrastes, vous avez été sensible à la beauté et au charme de cette île, où – vous l'avez souligné- la nature peut, parfois, aussi, se montrer dure et cruelle pour ses habitants.

En tant que chef de Cour, vous y mettez en place des politiques pénales particulièrement dynamiques, et j'observe d'ailleurs que, dès février 2013, vous insistez sur la nécessité de lutter activement contre le trafic d'armes, l'une des origines de la criminalité en Guadeloupe, thématique que vous retrouverez, malheureusement, tout aussi prégnante, à Paris.

Alors, on l'aura compris, le second trait marquant de votre carrière, Madame, c'est ce que l'on appelle en langage administratif la mobilité, cette mobilité par laquelle vous allez de Touraine en Alsace et de Paris à Douai, puis à Basse Terre, mais que j'appellerai pour ma part dynamisme et ouverture d'esprit.

Ces qualités, alliées à votre compétence, sont systématiquement soulignées par ceux de mes collègues qui ont, par le passé, travaillé à vos côtés.

J'ajouterai, puisque j'ai le plaisir depuis quelques semaines d'être votre collaborateur, une autre qualité, qui me semble cardinale, et qui consiste en votre capacité à écouter et à prêter attention aux autres.

Madame la Procureure générale, la boucle est bouclée, il est temps pour moi d'achever ce propos qui nous a conduits d'Amboise à

cette première salle de notre Cour, lieu qui résonne, lui aussi, des échos de l'histoire.

Vous avez aujourd'hui la responsabilité d'un nouveau parquet général, qui est aussi le premier de France, et les défis, vous le savez, y seront à la fois passionnants et exigeants : Madame le Premier président a, très justement, évoqué le caractère hors norme de cette juridiction et des contentieux dont elle est appelée à connaître.

Je puis, à cet égard, vous assurer que vous trouverez, pour conduire votre action, auprès des magistrats de ce parquet général qui est désormais le vôtre, et des fonctionnaires de cette cour, loyauté, compétence, et engagement au service de l'œuvre de Justice.

Tous s'associent à moi pour vous souhaiter la bienvenue et vous adresser leurs vœux les plus chaleureux de pleine réussite dans vos nouvelles fonctions.